

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
Jean GASTOU	à	Jean CASABONNE
Jacques CAZAURANG	à	Michel NOUSSITOU
Valérie SARTOLOU	à	Maylis DEL PIANTA

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE (excusé)

le 21 JUIN 2017

RAPPORT N° 170615-29-CUL-

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON ST^E MARIE

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION GEOLVAL

Mme BALLHAUT précise que l'Association GEOLVAL a créé la Route Géologique Transpyrénéenne, qui s'étend de Buziet aux Mallos de Riglos en Aragon, et qui est constituée d'un ensemble de panneaux et de lutrins sur lesquels figurent des informations géologiques sous la forme de cartes, de croquis, de schémas accompagnés de commentaires destinés au grand public, aux scolaires, aux entreprises, etc.

L'Association GEOLVAL souhaite assurer la pérennité de cet équipement en demandant à la collectivité de renouveler la convention précisant les modalités de prise en charge de l'entretien des sites de la Route Géologique Transpyrénéenne, ne possédant pas les moyens nécessaires pour le faire.

Jusqu'au 31.12.2016, les Communautés de Communes du Piémont Oloronais et de la Vallée d'Aspe avaient conclu des conventions d'engagement similaires.

Il est donc proposé qu'une convention soit signée avec l'Association afin de régler les conditions techniques de l'entretien des sites situés sur le territoire de la CCPOVHB (Buziet, Asasp-Arros, Oloron-Ste-Marie, Ogeu-les-Bains, Sarrance, Bedous, Accous, Cette-Eygun, Urdos).

En contrepartie, GEOLVAL assurera la promotion de la Route Géologique Transpyrénéenne auprès des établissements scolaires de notre territoire, en collaboration avec la Villa du Pays d'Art et d'Histoire.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec l'Association GEOLVAL.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 21 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE